

# *femmes en intérim,*

*une expérience d'activité syndicale  
dans un milieu de travailleurs précaires*

*janvier – juin 2000*

---

*Edité en octobre 2003*

*Nous témoignons ici d'une expérience modeste : le début de la mise en place d'un syndicat, autour de quatre femmes en intérim. Mais notre avis est que ce récit a un intérêt d'importance. Car depuis des années, si ce n'est des décennies, on ne trouve pas facilement, ni par écrit, ni autrement, de traces d'une expérience de cet ordre. Les expériences syndicales se limitent essentiellement à un monde du travail plus concentré, déjà syndiqué depuis longtemps, et marqué par cette pratique.*

*Mais depuis vingt ou trente ans, le patronat a largement réorganisé la structure de ses entreprises, et désormais, c'est près de la moitié de la classe ouvrière qui, en France, est exploitée dans de plus petites entreprises, le plus souvent sans présence ni tradition syndicale. Il y a eu des cas de luttes, d'organisation syndicale chez Mac Donald par exemple, mais il s'agissait là essentiellement d'étudiants, dont l'origine comme la destinée sociale sont sensiblement différents du monde qui est décrit ici.*

*24 octobre 2003*

Les textes publiés ici ont été rédigés de janvier à juin 2000, alors que j'étais âgée de 30 ans, et que cette expérience syndicale était une première pour moi. Issue du milieu ouvrier (père ouvrier chez Renault, mère femme de ménage dans un hôpital), j'ai fait un peu d'études (Deug de sociologie). Ma culture, je la dois en bonne partie au monde militant (Lutte Ouvrière jusqu'en 1993, puis le groupe L'Ouvrier).

Cette expérience m'a apporté beaucoup personnellement. Si j'accepte volontiers de la publier ici, c'est parce que je pense qu'elle peut être utile à tout militant sincère, aux jeunes comme aux moins jeunes.

Marie, 24 octobre 2003

*quelques éléments, noms, date exacte, nom de l'entreprise, ont pu être modifiés, par mesure de précaution.*

Stock-Press (Seine Saint-Denis, 93) ; j'y suis en tant qu'intérimaire depuis début novembre 1999. Stock est un sous-traitant de Lucas, une société qui fabrique des pièces pour automobiles (plaquettes de freins, disques, tambours, câbles, etc). Dans la boîte, on monte des plaquettes de freins, et on prépare les commandes pour les garagistes. Je suis à la préparation de commande. Lucas sous-traite chez Stock-Press depuis mai 1999. Lucas ne fabrique plus de plaquettes de frein en amiante depuis que c'est interdit par la loi. Ils ont attendu le dernier moment pour se débarrasser du stock, fin 1997, qu'ils ont revendu au rabais à un pays arabe.

Là où je suis, il y a un atelier d'assemblage et de conditionnement de plaquettes de freins pour les constructeurs, Peugeot, Renault, etc, et un entrepôt où l'on fait de la préparation de commandes pour les garages (Speedy, Euromaster, etc). Il y a plusieurs équipes : 6h-14h, 14h-22h, 22h-6h, et aussi 8h30-17h, 12h30-20h30. Je fais les deux huit, 6-14 et 14-22, une semaine sur deux. Il y a une centaine d'embauchés (en comptant les bureaux), et plu-sieurs dizaines d'intérimaires, jusqu'à 60.

Le problème que je rencontre dans cette boîte, c'est que les gens ne se disent pas *même* bonjour. Cela fait trois semaines que je travaille comme préparatrice de commande. Seuls les gens de mon équipe me disent bonjour, et encore ce n'était pas évident au début. Sinon, aucun regard, aucun sourire, aucune parole. Les gens ne se voient même pas.

Depuis que je suis arrivée, je dis systématiquement bonjour à tout le monde. Il y a des gens qui regardent par terre, et ne me répondent pas. Des fois, j'en ai marre. Mais cela commence à porter ses fruits. Des gens me répondent, me demandent comment je m'appelle, on m'offre un bonbon ou à manger. Mais pour certains, c'est très long. Les embauchés considèrent les intérimaires comme ne faisant pas partie de la boîte. Ils les voient encore moins que les autres comme des êtres humains. Quand il y a un pot, c'est normal que les intérimaires restent au boulot.

Je n'ai pas encore donné L'Ouvrier (*une feuille qui propage les idées socialistes*). Je me suis surtout liée avec les deux intérimaires de mon équipe, et une autre avec qui je suis arrivée dans la boîte. J'ai un bon contact avec les embauchés de mon équipe. Tous les intérimaires avaient été mis en fin de mission avec les fêtes. On est tous revenus. On s'est souhaité ensemble la bonne année dans l'équipe, et aussi avec d'autres. C'était chaleureux.

### *UNE PETITION, PRETEXTE A UNE PREMIÈRE ACTION MILITANTE*

*Lundi 3 janvier 2000.* La CGT intérim m'a envoyé une pétition sur les 35 heures. Je l'ai proposée autour de moi au boulot. L'idée que j'avais dans la tête, c'est de faire un geste qui concerne tous les intérimaires. Les gens se disent bonjour dans l'équipe. Mais pas au-delà. Je me suis dit que cette pétition, c'est un moyen de faire un lien entre nous, un geste pour nous, et aussi d'avoir l'occasion de discuter. Ensuite d'aller voir les embauchés pour leur proposer de signer aussi, avec l'idée de créer un lien entre eux et nous. Car beaucoup d'embauchés considèrent que les intérimaires ne font pas partie de la boîte.

Je suis d'abord allée voir les intérimaires. Je leur ai dit de quoi il s'agissait. J'ai dit que ce n'était pas une pétition qui changerait le rapport de force entre les patrons et nous, mais que je leur proposais de faire un geste pour nos droits. Tous les intérimaires sont des jeunes (20 à 30 ans)

Voici les réactions que j'ai eues. Mohamed croyait que j'étais déléguée. J'ai expliqué que non, que je suis simple syndiquée. Il était surpris, il m'a demandé comment j'avais fait. Mehdi m'a demandé l'adresse du syndicat. Gaelle, quand elle voyait que je faisais signer une personne, disait : « et un de plus ». Peter a signé, très emballé.

J'ai été voir trois intérimaires que je ne connaissais pas, deux filles et un gars. Les trois ont signé. Une des filles, cariste, m'a dit qu'elle voulait se casser de la boîte, « car ils prennent les gens pour des cons ». Le gars a signé, mais pas très convaincu. Il m'a dit « je suis étudiant ». J'ai répondu que le problème de l'emploi concerne tout le monde, « tu peux signer si tu veux ». Il l'a fait, mais pas très rassuré.

J'ai proposé à Naïma, intérimaire qui travaille dans l'équipe de montage de freins, de la faire signer dans son équipe. Celle-ci, (une dizaine de personnes) est composée majoritairement d'intérimaires. C'est une équipe très soudée, mais ils ne parlent pas aux gens des autres équipes. Les seuls qui me parlent un peu, c'est Naïma et Cédric. Janine, embauchée, me dit bonjour. Naïma a dit oui tout de suite. Elle me l'a rendue une heure après. Elle l'a fait signer à dix personnes dont quatre embauchées (y compris son chef d'équipe).

#### *QUAND JE RENCONTRE LE SYNDICAT... IL VEUT D'ABORD M'EMPECHER DE MILITER*

Le lendemain, j'ai continué. Mais rapidement, il y a Malika, une déléguée CGT du personnel, qui est venue me voir. Elle m'a dit : « C'est toi qui fait signer la pétition ? ». J'ai dit oui. Elle me demande « Qui te l'a donnée ? » Je répond « Mon syndicat CGT intérim ». Elle : « Tu sais que tu n'as pas le droit de faire ça ? Tu aurais dû me prévenir ». J'ai dit que je pensais en parler à Suzana, qui est déléguée CGT dans mon équipe, mais qu'elle était en vacances. « Excuse-moi, mais je ne te connais pas » (Je ne savais même pas comment elle s'appelait).

Elle me dit : « C'est écrit sur la panneau syndical ». Moi : « Excuse-moi, mon syndicat m'a envoyé cette pétition, je l'ai faite signer. Je croyais bien faire ». Puis « Ton syndicat et le mien, c'est le même. Si je te donne ma pétition, tu la fais signer ? ». Elle me redit : « T'as pas le droit. T'es pas déléguée. Moi non plus, j'ai pas le droit. Il faut demander l'autorisation du directeur. Si je veux distribuer un tract, je dois le faire en dehors de l'entreprise ». Moi : « Nous, les intérimaires, on n'a aucun droit, de toute façon ». Elle : « Et si le directeur l'apprenait ? Tu serais virée ».

J'ai répondu : « à mes risques et périls. Ok, j'ai pas le droit au boulot. Mais est-ce que je peux continuer à la faire signer en dehors du boulot, avant, après, durant ma pause ? » « Oui, en dehors, tu as le droit ». Et elle me dit qu'il faudrait que je lui donne un double de la pétition, pour qu'elle l'apporte à l'Union locale CGT, car ils font un dossier sur les 35 heures.

On en est restés là. Elle est partie. Cette discussion m'a secouée. J'étais sur les nerfs. Je suis sortie de l'allée. Léo, une dame de mon équipe, est venue me voir : « Malika t'a parlé ? » J'ai dit « oui, mais il y a une chose qu'il faudrait qu'elle comprenne. C'est que les

intérimaires sont des travailleurs particulièrement sans droits ». J'avais les larmes aux yeux. Ma chef, Christiane, a vu que cela n'allait pas, me l'a dit. J'ai répondu : « Rien de grave, je suis un peu énervée ». Et je suis partie boire un café pour me calmer.

Puis, c'est Naïma qui m'a attrapée : « T'as vu Malika ? » Très calmement, j'ai dit qu'elle m'avait prévenu que je n'avais pas le droit de faire ça. Naïma me dit : « Ben, pourquoi ? » « C'est bien le problème ; c'est que nous, nous sommes sans droit ». Il y avait une fille avec elle, une intérimaire. Elle dit : « Nous, on a le droit de fermer notre gueule. Moi, je ne regrette pas d'avoir signé cette pétition ». Naïma a dit un truc comme quoi on avait bien fait, et qu'il fallait laisser courir. Moi : « De toute façon, je continue. Je ferai ça en dehors des heures de travail, sur le temps de pause. Ce temps-là, il est à moi ».

### *TISSER DES LIENS ENTRE NOUS, A LA BASE, ET COMPOSER AVEC LE SYNDICAT*

A ce moment-là, c'est Léo qui avait la pétition. Léo est une embauchée de mon équipe. Je lui dis de la lire en pause, et de me la rendre après. C'est quelqu'un de simple, gentille, je l'aime bien. Elle était touchée par ma réaction. On a discuté un petit peu. Je lui ai demandé si elle était syndiquée. Elle me dit qu'elle est déléguée suppléante, et qui sont les délégués dans la boîte. Je lui explique : « Tu sais, c'est dur pour vous, de construire quelque chose. Pour nous, c'est encore plus dur, car nous sommes sans liens entre nous. La pétition, c'est un moyen pour moi de faire le lien entre nous, intérimaires, et aussi entre nous et vous, les embauchés... J'en discuterai avec Malika ».

Après la pause, Léo me rend la pétition, en me disant : « Tiens, t'as trois signatures de plus ». Elle en avait parlé à une fille et à notre chef d'équipe, qui l'avaient signée. Je suis allée voir ma chef, pour lui dire : « Ca vient de moi. Si jamais ça venait aux oreilles de la direction, j'en assume toute la responsabilité ». Elle me répond Oui-oui, l'air de dire « laisse courir », puis, au sujet de Malika : « tout de même, elle aurait pu te dire ça plus gentiment ».

Le lendemain, je vais voir Malika, pour lui dire : « J'ai pris note de ce que tu m'as dit. Je croyais bien faire ». Je laisse entendre que j'arrête de faire signer cette pétition au boulot, et je répète ce que j'avais dit à Léo. Malika me répond : « Tu as pris une bonne initiative. Il n'y en a pas deux comme toi ». Et elle m'explique que le syndicat avait essayé de sensibiliser les intérimaires, qu'elle avait été elle-même en voir, leur dire de ne pas faire des heures supplémentaires le samedi, que ça fait du tort à tout le monde, et qu'ensuite on les met en fin de mission, car il n'y a plus de boulot.

Je lui donne une copie du texte de la pétition, mais sans les signatures, et la lettre que le syndicat m'avait envoyée appelant à la mobilisation, expliquant que les intérimaires n'ont aucune garantie concernant leurs salaires, avec les 35 heures ; on travaillerait 35 heures, mais payées 35 (*et pas 39 comme les autres*). Et je vais en donner aussi une copie à Léo et Suzana, qui est rentrée de vacances. Elle me dit : C'est bien ce que tu as fait. Ce que tu aurais pu faire aussi, c'est donner la pétition au syndicat, on l'affiche sur le panneau, et là, les gens signent ». Je réponds que c'est une très bonne idée, que je n'y avais pas pensé.

Mais je continue de faire signer moi-même la pétition. Et je propose à certains intérimaires de la faire signer, eux aussi, autour d'eux, dans la famille, les voisins, les amis. Cinq d'entre eux l'acceptent. Je réfléchis à comment la faire signer dans l'autre équipe, mais je ne vois pas. Le seul gars à qui je pense, un intérimaire, a été mis en fin de mission.

A la pause, je fais signer Suzana, et Max, son mari. Max me dit : « Ta pétition, je la signe dix fois si tu veux ». Ca se passe dans la salle de pause, tous ceux qui sont là ont signé. S'en suit une discussion sur le fait que les patrons emploient de plus en plus d'intérimaires, et que ça fait régresser tout le monde. Les gens s'inquiètent pour l'avenir et leurs enfants. Suzana me redit « T'aurais pu nous la donner ».

*Vendredi 7 janvier*, j'en suis à 36 signatures. Je n'ai eu aucun refus. J'arrête.

## DEVANT LE SUCCES, LE SYNDICAT SOUTIENT LA PETITION, A SA FACON

*Jeudi 13 janvier 2000* ; en fait, la pétition continue de tourner. Suzana, qui est dans mon équipe et qui est déléguée CGT, a fait signer 7 personnes, dont l'équipe de nuit. En faisant signer, elle reprend mes arguments. Et j'ai trouvé quelqu'un pour l'autre équipe, Maurice, un embauché.

Il y a actuellement dans la boîte 80 embauchés et une vingtaine d'intérimaires. A présent, 47 personnes ont signé. La moitié des signataires sont des embauchés, l'autre moitié des intérimaires. En dehors de moi, quatre autres ont fait signer (Naïma, Franck, Léo, Suzana). Je suis contente de cela.

J'ai demandé à Suzana s'il était possible de mettre un mot sur le panneau du syndicat. J'ai écrit sur un papier : « Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont signé la pétition sur les 35 heures concernant les intérimaires. 47 personnes –embauchés et intérimaires- ont signé. C'est un geste de solidarité qui compte ». Elle a demandé au type de l'Union locale, et à Malika. C'est d'accord. Sinon, 6 intérimaires (Violette, Naïma, Lætitia, Peter, Mohamed, Gaëlle) ont fait signer autour d'eux (famille, amis). La fille à Violette, qui est caissière, a fait signer quelques camarades de travail.

Je suis contente du résultat. Je crois que cette pétition représente quelque chose pour les gens. C'est plus que du papier, ce sont des liens. Je connais pas mal de monde maintenant, intérimaires et embauchés. C'est très chaleureux.

Avec les filles du syndicat, mes relations se sont détendues. Aujourd'hui, elles sont même chaleureuses, y compris avec Malika. Elles militent sur le terrain, syndiquent du monde (quasiment toute mon équipe est syndiquée). Malika et Suzana sont les plus en avant. Les six déléguées de la boîte sont toutes des femmes, et ouvrières. Suzana a aussi demandé aux intérimaires leur contrat de travail, pour comparer les taux horaires. Elles se sont renseigné dans les autres entrepôts Stock-Press, pour savoir combien touchaient les intérimaires. Elles sont dévouées.

Nous n'avons pas le même taux horaire que les embauchés, et pas de 13è mois. Cela vient du fait que les embauchés sont encore au statut Lucas, et nous au statut Stock-Press. Quand Lucas a commencé à sous-traiter, une clause du contrat a garanti aux embauchés leurs salaires, pendant 15 mois. Mais fin juin prochain, ce sera terminé.

Ils ont viré les intérimaires qui bossaient du temps de Lucas, et avaient quelques avantages, et en ont donc pris de nouveaux, payés au Smic. C'est pour cela que les filles ont monté un syndicat CGT : pour préparer le moment où les 15 mois seront écoulés. En fait, elles ne se sont pas beaucoup armé. Leur boussole, c'est le gars de l'Union locale, qu'elles vont voir régulièrement pour discuter.

Voilà. Je dois quitter la boîte à la fin de la semaine. Mon intérim m'envoie retourner chez L'Oréal. Ils m'ont réclamé, et ils ont décidé de me mettre en fin de mission chez Stock-Press. Je n'ai pas dit non, car si je refuse, je pense que L'Oréal ne m'appellera plus. J'y serai jusqu'à la fin janvier, sûr. Après, si je ne reste pas, je demanderai à revenir chez Stock. Beaucoup de gens regrettent que je parte.

*Mercredi 19 janvier.* Finalement, le transfert chez L'Oréal ne s'est pas fait. Cette semaine, je suis d'après-midi. En arrivant, on croise l'équipe qui part. J'ai croisé Maurice, un cariste embauché. Il m'annonce que Gaëlle est virée. Elle a fait un litige (une erreur) sur une commande. D'autres embauchés sont là, et disent que c'est dégueulasse, que tout le monde en fait, des litiges.

Je connais Gaëlle. On a été embauchées en même temps. Elle est arrivée à 12h30, et le cadre responsable de l'atelier (R.) l'a convoquée dans son bureau cinq minutes après qu'elle soit arrivée : fin de mission immédiate !

Je fais le tour de mon équipe, pour les informer. Ma chef dit que ce n'est pas elle qui a décidé. Des embauchés viennent aussi lui demander des comptes. Elle est alors convoquée par R.. Elle en revient énervée : « Aujourd'hui, il y a du boulot, alors on bosse. Ceux qui ne sont pas contents, c'est fin de mission ». Je lui rétorque : « Oui, on bosse et on ferme sa gueule ». Elle ajoute : « R. dit que ceux qui ne sont pas contents peuvent aller le voir ».

J'y vais, ou j'y vais pas ? Il y a un vent de fronde dans l'équipe. Les intérimaires sifflent la chanson « Je ne veux pas travailler... ». Je vais demander l'avis de Christiane, déléguée CGT : « est-ce une proposition honnête de la part de R., ou va-t-on se faire virer si on va le voir ? » Christiane répond en chef d'équipe qu'elle est : « Il y a du boulot, on s'en prend à moi, j'y suis pour rien... ». Moi : « bon, alors, j'y vais »

Je commence à faire le tour des intérimaires qui connaissent Gaëlle, à la préparation de commandes. « Je vais voir R. lui dire ce que je pense de sa façon de faire. Je vais lui parler très calmement, sans m'énerver. Est-ce que tu viens ? Je te préviens, il ne va pas du tout apprécier, il peut nous virer. Tu viens ou pas ? »

Lætitia, jeune de 22 ans : « Je ne te suis pas ». Violette, 40 ans, et un an et demi dans cette boîte : « Moi aussi, ils m'ont dit que je fais beaucoup de litiges. Je viens, on peut y aller à la pause, pour ne pas trop gêner le travail ». Thierry, 25 ans : « Je viens ». Mohamed, même âge, pareil. Je croise Malika, la déléguée CGT. Je lui dis mon intention. Elle me conseille de ne pas y aller seule, qu'elle s'est déjà pris la tête avec R. sur cette affaire. Je comptais lui demander de venir avec nous, je laisse tomber.

Je me remets au boulot. Et voilà que R. débarque dans l'entrepôt. Je me dis que c'est maintenant qu'il faut y aller. Je vais voir Thierry, ensemble on cherche Mohamed. On ne le trouve pas. Je passe voir Violette : « J'y vais ». Elle ne comprend pas que c'est tout de suite.

On n'est que deux devant R., Thierry et moi. Je lui dis : « Il paraît que vous avez dit que ceux à qui la fin de mission de Gaëlle posait problème pouvaient venir vous voir ». Il répond oui. « Et bien, on vient vous voir » Mohamed qui vient de nous voir, nous rejoint. La chef essaie de l'attraper pour lui donner des commandes, il refuse.

R. nous explique que s'il a mis Gaëlle en fin de mission, c'est qu'elle faisait beaucoup d'erreurs, et là, elle a fait une grosse erreur. Il peut nous montrer si on veut, bien qu'il n'ait pas de compte à nous rendre. Je lui dis que je ne conteste pas cela : « Chaque semaine, nous signons un contrat de travail, nous nous engageons à venir travailler de telle date à telle date, de telle heure à telle heure. J'estime que la réciproque est valable ». Thierry demande pourquoi il n'a pas téléphoné à sa boîte d'intérim pour dire que ce n'était pas la peine qu'elle vienne.

R. explique qu'il ne pouvait la garder, une fois le litige constaté, jusqu'à la fin de son contrat. Elle aurait pu faire d'autres litiges exprès. Ca s'est déjà vu, dit-il. Dans l'industrie pharmaceutique, ce serait dangereux. Thierry lui fait remarquer qu'on n'est pas dans la pharmacie. Il ajoute que de toute façon, il y a deux poids, deux mesures. Nous, intérimaires, dès qu'on fait une erreur, on ne nous pardonne pas, c'est la porte. « Mais non, mais non, se défend R., je vous préviendrai (sous entendu, avant de vous virer) ».

On insiste pour lui demander pourquoi il ne lui a pas laissé terminer sa journée. « Qu'est-ce que ça aurait changé, demande-t-il ? » « Je lui réponds « Une journée de paye ». Et je lui dis que cette façon de faire me choque, que si cela m'était arrivé, je n'aurais pas quitté l'entreprise ». Il reconnaît : « C'est vrai qu'humainement, ce n'était peut-être pas très juste », puis il remet ça sur les litiges.

Depuis un moment qu'on discute, la chef tourne autour comme une folle. Je dis « Vous restez sur vos positions, je garde mon point de vue. Sincèrement, cela m'a choquée ». Il conclut : « C'est bien que vous soyez venus me voir », façon de garder le beau rôle. Après ça, j'ai travaillé comme une dingue. Les relations avec Christiane sont restées très tendues.

Thierry, à qui j'ai dit que j'étais contente de ce qu'on avait fait, m'a répondu : « Moi aussi. Ca ne fera pas revenir Gaëlle, mais on a bien fait ». Mohamed : « Le jour où j'ai besoin d'un avocat, je viendrai te voir. Tu as bien parlé. Moi, j'ai rien pu dire, je ne peux parler comme ça. Je me serais embrouillé, je me serai énervé ». Max me dit : « De toute façon, il va falloir qu'ils fassent attention. Car tout ça ne va pas durer. Il faut arrêter de prendre les gens pour des cons. » Suzana : « C'est bien ce que tu as fait. Ca ne change rien, mais ça montre que vous n'êtes pas d'accord, et que vous ne vous laissez pas faire. Tu vois, aujourd'hui, tu as plus monté dans l'estime des gens que tu n'as baissé. On a sa fierté d'ouvrier ».

Violette avait voulu nous rejoindre, quand elle nous a vus avec R.. Mais Christiane a foncé sur elle, et lui a donné du boulot. Elle n'a pas osé dire non. Je lui dis : « Cela me fait plaisir que tu aies voulu nous rejoindre. Tu n'as pas pu, c'est pas grave. » Dans la voiture, le soir, Lætitia : « Je suis de tout cœur avec toi. Mais bon je ne t'ai pas suivie ». Et elle me demande si je ne lui en voulais pas. « Non, il y avait quand même le risque qu'on se fasse virer ».

Je pense que j'ai bien fait. Dans le fond, je sais que cela revient à demander à un patron qu'il vienne proprement quelqu'un. Mais cela a été l'occasion d'un geste collectif de la part des intérimaires.

*Vendredi 21 janvier.* Lætitia demande à Christiane si elle peut prendre sa pause de 10 minutes. Celle-ci lui répond : « Non, on est vendredi (on fait moins d'heures), et il y a du boulot ». Suzana, qui est à côté intervient : « Les embauchés ont dix minutes de pause tous les



jours ; les intérimaires y ont droit aussi. C'est dix minutes de pause pour tout le monde ». Christiane gueule : « Si c'est le CE (Comité d'Entreprise) qui commande maintenant... »

Elle s'absente, revient avec les ordres, et gueule : « Tous les intérimaires, dix minutes de pause ». Cela ne s'est jamais fait, d'habitude on y va l'un après l'autre, avec son accord, pour que ça gêne le moins possible le boulot. Suzana nous explique qu'on doit prendre les dix minutes, qu'il n'y a pas à demander la permission, et que cela va être écrit sur le panneau syndical. Christiane est furax.

*Vendredi 4 février.* Des réunions ont été organisées avec le syndicat CGT de la boîte, à la Bourse du travail de BlancMesnil. Il y en a trois de prévues, l'une à 10h30 pour l'équipe d'après-midi, une autre à 13h pour celle du matin, et la troisième à 16h30 pour la normale.

Je vais à la première. Il y a 17 personnes de la boîte, le secrétaire de l'Union locale de BlancMesnil, et un retraité CGT qui donne un coup de main. Je saurai plus tard qu'il y aura 10 personnes à la seconde réunion, et 20 à la troisième. Soit un total de 47 personnes.

A cette première réunion, il y a donc deux déléguées de la boîte, Suzana et Malika, cinq intérimaires (Violette, Lætitia, Lucette, Valérie et moi), et neuf ouvriers embauchés, plus ma chef d'équipe, Christiane, qui est donc syndiquée CGT. J'ai été chez Violette et Lætitia pour les amener avec moi. Lætitia, 22 ans, m'a prévenu : « Moi, je ne parle pas. Ce que je pense, tu le diras. Je m'assois, j'écoute, et si c'est chiant, je me casse ».

Le secrétaire commence par se présenter, dit que la Bourse du Travail, c'est la maison des travailleurs, qu'on y est chez nous. Il est content que tant de monde soit venu. Le retraité explique que les ouvriers se sont battus et ont imposé un certain nombre de choses dans la loi. Les patrons ne respectent pas le code du travail si les ouvriers ne les y obligent pas. C'est une question de rapport de force qu'il faut créer dans l'entreprise.

Le secrétaire dit que les délégués doivent tout dire aux salariés de ce qu'ils discutent avec le patron. Malika et Suzana expliquent que celui-ci, quand il leur a annoncé le changement de date de déménagement de la boîte, (en octobre-novembre et pas en août) a voulu qu'elles ne le disent pas. Elles se sont empressées de le dire. Elles ont demandé au patron le contrat signé entre Lucas et Stock Press. Il leur a donné 7 pages sur 32, en disant que le reste est confidentiel.

Le secrétaire donne ensuite la parole pour poser les questions. Un moment de silence. Je prends la parole, me présente, disant que j'ai fait un certain nombre d'années en tournant en intérim. Dans la plupart des entreprises où je me suis retrouvée, il n'y a pas de syndicat. La loi qui y règne, c'est celle du patron. Et je suis donc contente de rencontrer des gens qui se battent, et qui ne sont pas indifférents aussi aux intérimaires.

Je vois que Suzana est émue quand je dis que ça fait chaud au cœur. La coupure qui existe entre les intérimaires et les embauchés, c'est une division créée par les patrons, une façon pour eux de tirer tout le monde vers le bas. Et j'ajoute que nous devons, les intérimaires, être solidaires de vous, les embauchés, et vous, vous devez être solidaires de nous.

La discussion part sur le fait que le patron devrait embaucher, comme il l'a déjà fait, car il y a des intérimaires qui sont là depuis des années. Malika l'a été durant cinq ans, jusqu'à

ce que l'inspection du travail mette son nez dans la boîte, sur dénonciation, et oblige le patron à embaucher.

Malika et Suzana ont demandé les contrats de travail de plusieurs intérimaires, et se sont aperçues qu'il y a des écarts de salaires : les uns sont payés 47 francs de l'heure, d'autres 45, ou 40. En réunion, le directeur a prétendu que c'était laissé à l'appréciation des chefs d'équipe. Je dis que ça m'étonnerait. Et si c'est le cas, alors ils font en sorte qu'on s'en prenne à Christiane, et pas au-dessus. J'ajoute que je ne suis pas d'accord avec cette idée de salaire au mérite. Nous faisons le même travail, nous devons toucher le même salaire. C'est aussi une façon de nous diviser.

Malika réagit : c'est impossible d'imposer un alignement de tous les salaires vers le haut ; il faut donc négocier au cas par cas, et peut-être, comme cela, monter un salaire, puis un autre. Le secrétaire dit que j'ai raison sur le salaire au mérite et la division. Il faut que le syndicat pose ce problème dans ses revendications. Puis il propose de passer aux 35 heures.

Là-dessus, le syndicat a diffusé un questionnaire dans la boîte. Il en ressort que les gens veulent des jours de repos en plus (une vingtaine par an), et non pas 12 minutes de travail en moins par jour.

A un moment, le secrétaire a expliqué que si les salariés sont bien payés et travaillent dans de bonnes conditions, c'est mieux pour l'entreprise. Car alors, ils viennent au boulot sans les problèmes de dépression, d'alcoolisme et font une bonne production (moins de pièces ratées, moins d'absentéisme) ! Je n'ai rien dit là-dessus...

A la fin, une discussion a démarré sur la crainte qu'il n'y ait personne aux réunions suivantes, que les gens ne bou-gent pas. Le secrétaire a répondu qu'il y a toujours des tièdes et des frileux. Je suis intervenue pour dire que je trouvais bien le nombre de gens déjà présents, ici. Le patron, lui, sait que le nombre représente une force. S'il a un militant syndicaliste en face de lui, cela ne le gêne pas. Ce qui le gêne bien plus, c'est quand il y a le soutien des gens. On peut avoir un objectif ici. C'est de discuter avec au moins une personne pour raconter ce dont on a parlé, et le convaincre d'aller à la réunion.

Après la réunion, j'ai demandé à plusieurs personnes comment ils avaient trouvé. Bien, en gros. Max a pris le temps de réfléchir, puis m'a dit : « Bien, C'était bien de discuter. Mais ce n'est pas suffisant ». Je lui ai dit : « Il va falloir passer aux actes ». « Oui ; là, j'espère que tout le monde suivra. Une fois, on a essayé de faire grève, il a pris les gens, leur a dit qu'on était une grande famille, etc, et ça a marché ». J'ai répondu que ces moments-là se préparent. C'est pour cela que c'est bien de se retrouver et de discuter. Au pied du mur, c'est trop tard.

Suzana a assisté aux trois réunions. A la troisième, il y avait quatre intérimaires (Mehdi, Sébastien, et deux autres). Il y avait aussi un mouchard. Elle et d'autres ont fait des réflexions comme quoi il y a un mouchard dans la salle, par allusions. Le type est devenu tout rouge, il s'est senti mal et a quitté la réunion.

Elle me dit que le syndicat va faire un débrayage lundi. Il y a deux gars que la direction veut licencier. L'un d'eux est convoqué lundi 15 h avec les chefs. Une histoire d'agrafeuse... Le gars lui-même n'a pas bien compris ce qu'on lui reproche. C'est Ernest, 50

ans, et 23 ans de maison. Tout le monde ira l'accompagner. Je dis que j'irai aussi. Elle me répond de faire attention à qui j'en parle, ce doit être une surprise pour la direction.

En fin de journée, la hiérarchie est sur le pied de guerre. Ils sont tous là, directeur, sous-directeur, directeur de production, à tourner. D'habitude, il n'y en a aucun le vendredi soir.

*Lundi 7 février.* Le débrayage n'a pas eu lieu. Le matin, Suzana a fait tourner une pétition contre le licenciement du gars. Elle a été massivement signée. Elle a même proposé à un chef d'équipe de signer. Mais celui-ci a refusé, et a téléphoné à R., qui est venu dans l'atelier. Celui-ci a alors appelé le directeur, L., qui est immédiatement venu aussi. Il a dit bonjour à tout le monde. Quant à R., il a tourné toute la matinée parmi nous, pour nous surveiller. Mais j'ai pu prévenir quelques intérimaires, et quatre se sont dit prêts à participer au débrayage.

Le directeur a demandé à voir Malika et Suzana, en les recevant séparément. Suzana nous a raconté qu'il lui avait dit, qu'en tant que déléguée, elle était le reflet de l'état d'esprit des salariés, que cela ne lui était pas indifférent, que s'il y avait un problème, il fallait le lui dire, qu'il n'était pas forcément au courant de tout ce qui se passe, etc.

Elle lui a répondu que, depuis que la direction avait changé, rien n'avait changé pour les ouvriers. C'est toujours l'injustice. Elle a parlé de certains chefs et embauchés qui font la loi, font monter des gens dans la hiérarchie, ou virent des intérimaires de manière injuste. La conversation est venue sur le licenciement.

Le directeur a expliqué qu'il ne voulait pas aller jusqu'au licenciement. C'est vrai, sur la lettre était marqué « licenciement », mais c'est une lettre type qui sort comme ça de l'ordinateur... En fait, depuis le matin, ils avaient senti le climat et commençaient à reculer vite fait.

Le gars est convoqué à 15h chez le directeur. Suzana et Malika ont décidé que celle-ci remettrait la pétition dès le début. S'il recule, elle n'appellerait pas à débrayer. S'il maintient la sanction, elle le ferait.

Mon équipe ayant fini le travail à 14h, on est allés boire un café, pour attendre. Nous étions sept (Violette, Suzana, Max, Laurent, Michel, Nicole et moi). C'était sympa. Christiane avait dit qu'elle viendrait, elle n'est pas venue. A 15 heures, on s'est dirigés vers le parking de la boîte. Malgré les caméras de surveillance, personne n'est venu nous voir. On a attendu 40 minutes, discutant et plaisantant. Malika est arrivée, nous a fait signe de partir. Mais avant de se quitter, nous nous sommes dit que s'il le fallait, on remettrait ça vendredi, jour où l'autre gars était convoqué pour faute « pouvant aller jusqu'au licenciement ».

*Mardi 8 février 2000.* Le gars n'est pas licencié, n'a pas non plus d'avertissement. Il recevra une lettre annulant la première. Selon Suzana, la pétition n'a pas fait plaisir au directeur. Malika me raconte brièvement l'entretien. Il est reproché au gars d'avoir mélangé deux types de pièces sur une palette. C'est sans doute un coup monté par la hiérarchie pour le coincer. Le directeur s'en est pris au sous-directeur, disant que cette affaire n'aurait jamais dû arriver jusqu'à son bureau.

Tout le monde est content. C'est ressenti comme une victoire. Les embauchés de mon équipe en ont discuté avec celle de nuit. Du coup, ils ont tous commencé avec cinq minutes de retard.

### *VERS LA CREATION D'UN SYNDICAT D'INTERIMAIRES*

22 février 2000. Lucette, environ 50 ans, une intérimaire qui travaille sur la chaîne de montage, m'a demandé ce qu'il en était pour les 35 heures pour les intérimaires. Puis, elle m'a demandé comment l'on fait pour se syndiquer. Elle veut se syndiquer à la CGT intérimaire.

Du coup, je me suis dit que je pouvais peut-être le proposer à d'autres. J'ai été voir Violette et Lætitia, qui sont dans mon équipe, et proches de moi. Toutes deux ont accepté. J'ai essayé d'expliquer ce qu'est, pour moi, le syndicat. Violette m'a dit qu'il fallait se défendre, ne pas se laisser marcher dessus. Lætitia m'a dit que j'avais raison. Elle a ajouté que je parlais bien, que jamais elle n'arriverait à parler comme ça. Je lui ai dit que ça s'apprend.

Je l'ai proposé à deux autres intérimaires. A Thierry, qui avait signé la pétition et était venu avec moi voir le cadre lors de la fin de mission abusive de Gaëlle. Il n'a pas voulu. Et à Naïma, qui avait fait signer la pétition autour d'elle. Elle m'a demandé s'il fallait y consacrer beaucoup de temps, et va y réfléchir.

Concernant le syndicat CGT de la boîte, il y a une chose qui me frappe. C'est qu'il ne rend pas compte publiquement de ce qu'il fait. Suzana m'avait dit qu'ils feraient un compte-rendu sur les réunions qu'ils avaient faites. Il n'y a toujours rien sur le panneau. En ce qui concerne la mobilisation pour le licenciement des deux gars, c'est pareil. Rien d'écrit là-dessus, ne serait-ce que pour informer de comment ça s'est terminé pour eux, ou du nombre de signatures que la pétition avait réuni.

J'ai demandé à Suzana, sans insister, car j'ai peur de faire la fille qui la ramène trop souvent. Sinon, je fais passer des cassettes vidéo, et un peu de lecture. A Léo, l'article de Willy Gengenbach sur le camp de concentration du Vernet, dans le sud de la France. Elle a tout de suite été intéressée, car elle a vu qu'on avait enfermé des Espagnols dans ce camp. Sa famille avait fui le franquisme, et son père, m'a-t-elle dit, était un rouge. Elle a ajouté qu'il l'avait beaucoup influencée, qu'elle se sentait de son côté.

Je lui ai passé la cassette de *Land and Freedom* (film de Ken Loach, sur la révolution espagnole de 1936), et la petite brochure du groupe L'Ouvrier là-dessus. Elle l'a lue, et m'a dit qu'elle avait appris des choses qu'elle ne savait pas, notamment sur le Parti communiste.

Je suis en train de faire tourner la cassette de Daens (film belge qui montre la condition ouvrière en Europe, fin 19<sup>ème</sup> et début 20<sup>ème</sup> siècle). Mais cela a été un effort pour elle, car il faut lire les sous-titres, et elle n'a pas du tout l'habitude de voir ce genre de film. Je l'ai aussi passé à Nicole, environ 45 ans, qui a bien aimé.

### *PREMIERE REUNION DU SYNDICAT DES INTERIMAIRES*

29 février 2000. J'ai proposé à Lucette, Violette et Lætitia, qui se sont syndiquées auprès de moi, de prendre un pot en dehors du boulot, pour discuter.

J'ai d'abord dit que j'étais contente qu'elles se soient syndiquées. Lætitia a dit que son beau père lui avait dit qu'il ne fallait pas que ça se sache, quand on se syndique. Elle a ajouté être contente de l'avoir fait. Lucette et Violette ont demandé comment ça se passait pour les 35 heures, et si la loi était passée ou pas.

Pour Laetitia, je parle bien, et je dois donc être le chef du syndicat. Lucette approuve « oui, c'est vrai ». J'ai redit que ça s'apprend. Et ajouté que je me sentais pas chef, et, que pour le patron, ce n'est pas ça qui compte, mais que je sois soutenue.

Lucette a raconté comment elle a été voir le patron pour obtenir une augmentation de salaire. Il lui a répondu qu'il était très satisfait de son travail, mais que pour l'augmentation, c'est non. Violette, elle, a raconté une discussion entre notre chef, Christiane, et R.. Il lui disait que, lorsqu'il n'y a pas de boulot, il faut virer les intérimaires. Elle a répondu : « vous les payez 42,72 francs ; vous voulez encore en plus leur retirer des heures ». Et lui de dire : « On ne fait pas dans le social ». Violette en était choquée. Elle pense que « un patron, c'est un patron, mais il doit rester humain ».

J'ai expliqué que ce qui comptait, face au patron, c'est un rapport de force. Et que ça se construit. Le syndicat, c'est une union entre des travailleurs pour s'entraider, pour devenir plus fort. C'est un premier pas, et il y a des gens à qui on pourrait proposer de nous rejoindre. Lucette a alors pensé à ses deux fils. Violette et Lætitia n'ont pas réagi.

Puis, j'ai dit que le syndicat, c'était aussi une école. J'ai parlé de la nécessité de s'informer, de comprendre. J'ai dit que j'avais un peu de matériel pour cela. J'avais amené le numéro de L'Ouvrier sur les syndicats, que je leur ai passé. Elles l'ont lu. Lætitia n'a pu aller jusqu'au bout, car elle a des problèmes d'yeux. Il y a un passage qu'elle ne comprenait pas. Par contre, j'ai oublié de discuter de l'endroit où l'on mettrait le matériel.

J'ai parlé de l'idée de faire une sortie, à Montmartre, sur les traces de la Commune de Paris (*parcours et brochure ont été faits par des camarades de L'Ouvrier*). Elles trouvent l'idée bien. Lætitia est emballée. Lucette propose qu'on le fasse un vendredi, jour où l'on termine à 12h30. Violette dit que le problème, c'est son mari (il ne la laisse pas sortir). Il a fait toute une histoire quand elle lui a dit qu'elle allait prendre un pot avec la CGT. J'ai suggéré qu'on puisse inviter la famille (Lucette et Violette ont de grands enfants), ou des embauchés aussi.

Après, on a été manger ensemble. Les trois filles étaient contentes de cette première réunion. Elles sont d'accord pour en refaire.

### *UN BILAN DU CHEMIN PARCOURU*

Cela fait maintenant cinq mois que j'ai commencé de travailler chez Stock-Press. C'est suite à la demande d'une fille intérimaire que l'idée est venue d'organiser par nous-mêmes un syndicat.

La première difficulté que j'ai rencontrée, c'est que les gens ne se disaient pas même bonjour entre eux. J'ai donc d'abord décidé de dire bonjour à toute personne que je croisais, systématiquement, même quand la personne ne me répondait pas, sans me décourager, jusqu'à ce que j'obtienne une réponse.

Un autre moyen que j'ai utilisé, ça a été d'offrir des bonbons. C'est un intérimaire qui m'en a donné l'idée. Je lui disais bonjour, à lui comme aux autres, sans le connaître. Un jour, il m'a offert un bonbon. J'ai trouvé ça très sympa, et ça a été l'occasion de parler un peu. Lui aussi venait d'arriver et ne connaissait personne. Depuis, je ramène un paquet de bonbons de temps en temps, et j'en offre très largement.

Début janvier, le syndicat CGT intérimaire m'a envoyé une pétition sur les 35 heures. En effet, les intérimaires risquent de perdre de l'ordre de 12% de salaire avec la mise en application, pour eux, des 35 heures. J'ai d'abord proposé de signer aux intérimaires, puis à des embauchés, puis j'ai proposé à certains de la faire signer avec moi.

La seule difficulté que j'ai eue est venue du syndicat de la boîte, celui des embauchés. Sur le coup, cela m'a désarçonné. Je ne m'attendais pas à ce que le syndicat de la boîte vienne me voler dans les plumes. Sur le coup, je me suis défendue. Mais, pour ne pas avoir d'histoire, j'ai changé d'attitude. J'ai décidé de ruser. J'ai continué à faire signer cette pétition, mais avec plus de précautions, sans me faire voir des délégués, pas plus que des chefs.

En ce qui concerne la réaction d'Malika, je pense qu'elle a agi en chef du syndicat, face à quelque chose qu'elle ne contrôlait pas, qui la débordait. Mais aussi qu'elle a voulu me prévenir. Je pense qu'il y a un esprit légaliste, qu'ont beaucoup de travailleurs. Finalement, 53 personnes ont signé, sans que la direction n'en sache rien.

De la même façon, je donne le petit journal L'Ouvrier, à ceux en qui j'ai un peu confiance, et qui n'iront pas me dénoncer aux chefs. Je le donne très discrètement, en précisant de le lire, ce papier, chez elle, pas au boulot. Cela m'a permis de créer des liens avec plusieurs personnes aussi. Et puis, je passe des articles de journaux, sur le racisme, la condition ouvrière, et des vidéos (Daens, Les Virtuoses, Mississippi Burning, le documentaire sur Abu Jamal)

Il y a trois semaines, Lucette est venue me voir, et m'a demandé comment faire pour se syndiquer. On se disait juste bonjour, on n'avait jamais discuté ensemble. Là, j'ai fait le pas de tenter de monter moi-même ce syndicat. J'ai proposé à Thierry, mais ça ne l'intéresse pas de syndiquer.

Mais avec Lucette, Violette et Lætitia, nous en sommes à notre deuxième réunion. A la seconde, on a fait un peu le tour des lois qui existent en intérim. On a vu ce que ne respecte pas Stock Press, concernant nos contrats et nos salaires. Lucette en est arrivée à conclure qu'il aurait mieux valu qu'on aille ensemble voir le patron, plutôt que d'aller seule lui demander une augmentation.

On a prévu d'aller voir les autres intérimaires, pour discuter avec eux, sur les différences de salaires qu'il y a entre nous, sur les primes que les embauchées touchent et pas nous, sur l'idée d'aller tous ensemble voir le patron. Concernant le matériel, Lætitia s'est proposé pour dupliquer des cassettes vidéo, à commencer par celle sur Abu Jamal qu'elle a vu, et qui l'a révoltée.

J'ai lu le texte édité par les copains cheminots de Sud Rail, à propos des élections syndicales (*daté du 28/2/2000*). Elles l'ont trouvé bien, et Lætitia en veut une copie. Lucette a proposé à son fils de se syndiquer, mais il n'a pas voulu. De mon côté, j'ai proposé à un autre

filles du boulot. Celle-ci est d'accord. Cela devrait se faire dans la semaine. Je suis bien contente de tout cela. Tout est nouveau pour moi. J'espère continuer de construire quelque chose de bien dans le cadre du syndicat.

*10 Mars. Réunion avec Lucette, Violette, Lætitia.*

Lætitia m'a fait remarquer que dans tous les boulots, on n'a pas le droit de parler. Elle ne comprend pas pourquoi.

On a fait le tour des lois en intérim, le contrat de travail, les salaires. Lucette a fait la remarque que cela aurait été mieux d'aller à plusieurs voir le patron pour l'augmentation que d'y aller seule. J'ai proposé d'aller discuter avec les autres intérimaires, leur expliquer les différences de salaires, et leur demander s'ils sont prêts à aller tous ensemble voir le patron.

Entre temps, je me suis renseigné auprès d'Suzana, qui m'a dit que légalement, ils ont le droit de nous payer différemment des embauchés, car les embauchés sont restés avec le statut Lucas, tandis que les intérimaires sont sous contrat Stock-Press.

J'ai reparlé du matériel à collecter. Lætitia s'est proposée pour dupliquer des vidéos. Lucette a dit qu'il y a un film bien, c'est Germinal. Pour stocker, les filles ont proposé chez moi à l'unanimité. J'ai proposé l'idée de tourner, car cela permet que chacune l'ait sous la main pour l'utiliser.

J'ai parlé de Mumia Abu Jamal, et dit que j'allais à la manifestation. Lætitia a dit que c'est dégueulasse ce qu'il lui arrive, qu'elle est contre la peine de mort. Violette a dit qu'elle était contre également, mais pour dans certains cas, meurtres d'enfants, viols. Lætitia et Lucette étaient d'accord sur le fait qu'il fallait enfermer pour longtemps les coupables de tels actes.

J'ai rappelé qu'il fallait payer la cotisation de mars.

15 Mars 2000. Naïma m'a proposé de passer chez elle pour discuter tranquillement. Nous n'avons pas les mêmes horaires. C'est donc difficile de se parler au boulot.

J'ai expliqué ce qu'est le syndicat. A priori, elle est d'accord pour se syndiquer. Mais avant de le faire, elle a demandé à son mari.

Lætitia m'a dit que son beau-père lui avait dit que la CGT, ce sont des communistes. Je lui ai répondu que c'est vrai, ce syndicat est lié au PCF. Mais les autres sont aussi liés à d'autres partis. Il n'y a pas que des communistes dans le syndicat. Et de toute façon, en intérim, il n'y a que la CGT sur le terrain. Il n'y a pas d'autre syndicat.

Sinon, il y a un problème avec Violette. Son mari est violent avec elle. Lundi, elle est arrivée au travail avec une bosse sur le front. Elle nous a raconté un bobard. Lætitia et moi, on y a cru à moitié. Lætitia a discuté avec elle. C'est son mari qui lui a fait ça. C'est à cause de l'autre vendredi, où on a été prendre un pot ensemble.

## *LE PATRON MARQUE DES POINTS*

*Mars 2000.* Le directeur de la société fait une réunion dans l'entrepôt, avec tout le monde, au changement d'équipe. L'idée venait des déléguées syndicales, qui lui disaient de faire cette réunion pour entendre ce que les gens avaient à lui dire. Les délégués sont passés le matin pour nous annoncer cette réunion, et dire que c'était l'occasion de poser toutes les questions, et dire ce qui ne va pas.

Il y a une centaine de personnes. Tout le monde est face au directeur. Il dit qu'il faisait cette réunion pour informer de plusieurs choses, les 35 heures, le déménagement de la boîte. Puis il nous demande de faire bref. Il ne fera pas un discours, et on n'allait pas y passer l'après-midi. En fait, en imposant ses conditions, il coupe court à la discussion. Et il a fait un topo d'un quart d'heure, où il a glissé deux, trois attaques contre le syndicat.

Un cariste intervient sur les raisons du changement de convention collective par la société (elle passe d'équipementier à logistique). Max et Guy, sur l'organisation du travail, mal faite, et qui leur empoisonne le boulot. L'un est cariste, l'autre s'occupe des commandes de l'export. Le directeur, très à l'aise là-dessus, casse un peu Max, qui a du mal à s'exprimer, bafouille, en le faisant répéter : « Mais dîtes clairement ce que vous pensez ! » Pas d'autre intervention côté embauchés. Rien de la part des déléguées.

Parmi les intérimaires, Catherine, que je ne connaissais pas, demande pourquoi il y avait des différences de taux horaire entre intérimaires, (certains touchant 7 francs de plus). J'interviens pour poser la même question, et je demande également pourquoi nous ne touchons pas les mêmes salaires que les embauchés. Il répond qu'il y a effectivement là un problème, qu'il est en train de le résoudre, que c'était résolu à 95%. Les seuls à parler des salaires, ça a donc été les intérimaires.

Mais surtout, le patron va profiter qu'il avait bien tenu sa réunion pour démolir les déléguées. Dans l'après-midi, il convoque Suzana et Malika, et leur dit qu'il n'avait rien entendu de la part des gens. Il n'avait senti aucune inquiétude particulière. Sous-entendu, c'est elles qui font des histoires. Ça a démolé, notamment Suzana. Elle s'attendait à ce que les gens expriment leur mécontentement, au moins leur inquiétude.

Le lendemain, je discute avec elle. Elle est écœurée, démoralisée. Elle dit qu'elle ne veut plus rien faire pour les gens. A midi, elle a été manger seule. Je lui dis ce que j'ai vu : d'entrée de jeu, le directeur a coupé court à toute discussion, les attaques contre le syndicat. J'explique que c'est dur pour les gens de parler devant cent personnes. Et si en plus, il y a tous les chefs ! Mon avis est qu'il vaut mieux faire des réunions entre nous, savoir ce qu'on veut, ce qu'on est prêt à faire. Elle ne veut rien entendre. Quant à Max, il se met en arrêt maladie pour 15 jours. Il ne l'a jamais fait, c'est un ouvrier qui fait toujours bien son travail, jamais en retard ni absent.

## *LES FILLES EN INTERIM VEULENT REVENDIQUER*

A la pause, je vais voir Catherine, qui est intervenue la veille devant le directeur. Elle me dit qu'elle considère que le problème n'est pas réglé, et qu'elle compte aller voir le directeur avec une autre fille, Rachida, que je connais. Nous allons donc voir Rachida. Je dis aux deux filles mon avis qu'il serait mieux d'aller voir le directeur à plusieurs. Et je propose qu'on se voie en dehors de la boîte pour en discuter.



Le vendredi, on se retrouve donc au café. Il y a Catherine, Rachida, Naïma, plus les trois du syndicat, Lucette, Lætitia, Violette, et deux autres que je ne connais pas : Valérie et Christine. On discute donc de ce qu'on fait ou pas, et comment.

Catherine dit que ce n'est pas une bonne idée d'aller voir le directeur à plusieurs. Il va mal le prendre. Je réponds qu'on a plus de chances d'obtenir quelque chose à plusieurs. Lucette dit son expérience personnelle. Finalement, Catherine et Naïma sont d'accord avec moi.

Naïma et Christine doivent repartir au boulot, car leur temps de pause est fini. Catherine et Rachida demandent qui a amené Christine (c'est Naïma). C'est une fille qui bosse mal, disent-elles. Et le directeur va nous attaquer là-dessus, dans le genre « Vous réclamez une augmentation, mais est-ce que vous faites bien votre travail ? ». Mon avis est qu'elle est avec nous, et je ne me vois pas lui dire de partir.

Je propose d'associer d'autres intérimaires. Catherine et Rachida, pas d'accord, préfèrent qu'on y aille nous neuf, pas plus. Rachida raconte qu'une fois, elle a voulu aller voir le chef avec une autre fille. Mais la fille a tout raconté au chef. La méfiance l'emporte, je ne convaincs pas.

On décide que c'est moi qui parlera au directeur (parce que je parle bien et que je ne m'énerve pas). Catherine interviendra aussi. On attaquera sur le fait qu'il y a des différences de taux horaire entre nous, pour demander le même salaire pour tous. On pense dire aussi qu'on travaille depuis un moment dans cette boîte, qu'on connaît le boulot. On veut une augmentation de 7 F de l'heure, donc 47 francs au lieu de 40,72.

Les filles ne sont pas pour qu'on tape du poing sur la table. On demande, on argumente. Catherine se propose pour demander le rendez-vous avec le directeur, vendredi dans quinze jours, à midi, en donnant quelques noms. C'est l'heure où nos différentes équipes se retrouvent en pause, ou ont fini le travail.

Par la suite, je discute individuellement avec certaines. Personne ne se fait d'illusion, il y a peu de chance que le directeur lâche quelque chose : « On essaie », « qui ne tente rien n'a rien », « on n'a rien à perdre », « de toute façon, on ne peut pas être plus bas ». Sur le fait qu'on puisse se faire virer, cela ne fait ni chaud ni froid à personne. En fait, Catherine, Rachida et moi, nous ne sommes pas du tout sur la même longueur d'onde. Elles veulent réclamer pour nous neuf, c'est tout. Moi, je suis pour élargir.

Finalement, nous voyons le directeur le mardi suivant. Je suis d'après-midi. Quand j'arrive, Catherine me dit : « C'est tout de suite ». A la salle de pause, il y a Latifa et Myriam, deux intérimaires. Je leur dis en deux mots ce qu'on va faire : « Si vous voulez, vous venez ». Elles viennent.

On se retrouve à neuf devant le directeur (Lætitia et Lucette, mais pas Violette en arrêt maladie ; Catherine, Rachida, Naïma, Christine, et donc Latifa et Myriam). La discussion dure trois quarts d'heure. Si ce n'est Lætitia et Christine, toutes les filles interviennent.

On lui dit donc qu'il n'est pas normal qu'il y ait ces différences de salaires. Nous faisons le même travail. Nous voulons la même paye que ceux qui touchent le plus (Catherine, Naïma). Myriam ajoute : « 5000 francs, ce n'est pas assez pour vivre, quand on a une famille

à nourrir ». Lucette : « si on n'a pas d'augmentation, est-ce qu'on peut avoir une prime de 13è mois ». Sa réponse : je suis en train de régler le problème, votre démarche y contribue...

Les filles sont contentes de ce qu'on a fait. Elles se sont senties plus fortes. On n'a rien obtenu, mais on a gagné au moral. Myriam : « Comme ça, il voit qu'on n'est pas des pions, qu'on se parle et qu'on est ensemble ». Les plus tièdes sont Rachida et Catherine, qui trouvent à redire sur les interventions de quelques filles. Dans la boîte, cela a un certain retentissement. Des embauchés sont venus me voir, ainsi que des intérimaires que je ne connais pas, pour que je leur raconte.

Après coup, je pense que j'ai été trop vite sur ce que j'ai fait. Et que le mieux aurait été de prendre le temps de préparer, discuter, convaincre le maximum d'intérimaires pour une démarche collective.

### *PROBLEME DE SECURITE*

Une intérimaire de Synergie vient de nous mettre au courant que Stock-Press n'est pas en règle, question assurance, pour les travaux que nous faisons en hauteur. Elle a découvert ça alors qu'elle allait se plaindre à sa boîte d'intérim (Synergie) qu'on lui demandait de ranger des pièces en hauteur, alors qu'elle a le vertige. Sa chef d'agence a demandé quelle est la hauteur. Elle a répondu 10 mètres. Dès le lendemain, elle a débarqué chez Stock-Press, et a fait arrêter tous les appareils, et fait interdire aux intérimaires de monter dessus.

Synergie a demandé que Stock Press délivre une autorisation de conduite, et paie une assurance. De plus, elle a convoqué tous ses intérimaires pour une visite médicale, et voir s'ils sont aptes à travailler en hauteur.

Moi je n'avais pas vu de problème. Lorsque je suis arrivée dans la boîte, la chef m'a expliqué en gros et très vite le boulot, puis a demandé à un intérimaire présent de me montrer le fonctionnement des appareils. On est montés ensemble, il m'a montré les manettes, et roule Raoul...

Monter à dix mètres de hauteur, c'est un risque. Mais tous autant que nous sommes (et moi avec), nous en prenons d'autres : en allant dans l'allée pendant qu'un camarade de travail cherche une pièce avec l'appareil de levage ; en passant sous l'appareil pendant que le camarade est en hauteur, en levant la barrière de sécurité de l'appareil pour attraper une pièce au fond de la palette ; pire, en attrapant une pièce dans la palette d'à côté ! Ce qui nous a fait réaliser que notre comportement habituel était dangereux, c'est d'apprendre que nous n'étions pas même assurés.

Dans un premier temps, j'ai fait le tour de tous les intérimaires qui utilisent ces appareils, pour les prévenir. Ensuite, j'ai été voir ma boîte d'intérim, Védiorbis. Le gars a été surpris quand j'ai parlé de 10 mètres de hauteur. Il m'a dit que Stock-Press leur avait parlé de trois mètres.

Parallèlement, j'ai été voir les délégués CGT de Védiorbis, pour qu'ils interviennent au cas où l'intérim ne le ferait pas. Mais le chef d'agence est venu le lendemain chez Stock-Press pour constater. Juridiquement, c'est lui notre patron. Si un intérimaire tombe, se blesse ou se tue, ceux qui ont des emmerdes avec la justice, c'est la boîte d'intérim, pas Stock-Press.

La direction de Stock n'a pas aimé. Elle a fait courir le bruit qu'elle allait virer tous les intérimaires de Védior, et ne prendre que des gens d'Adecco (mais Adecco aussi, va réagir, bien sûr). Et elle a dit que Védior lui avait donné les noms de ceux qui s'étaient plaints. Mais il leur a fallu se mettre en règle. Tous les intérimaires ont passé une visite médicale, ainsi d'ailleurs que les embauchés travaillant en hauteur. On leur a fait signer une autorisation de conduite sur le site.

Bref, sur le papier, tout est légal. Mais en réalité, peu de chose a changé. Nous n'avons eu aucune formation à la sécurité, aux appareils. Mais nous faisons bien plus attention. Nous n'allons plus dans l'allée en présence d'un appareil, ou sous ceux-ci. Nous ne soulevons plus les barres de sécurité. Cela dit, la question de la sécurité sur le terrain n'est pas réglée. Les intérimaires qui travaillent en préparation de commande en ont conscience.

Et la direction l'a en travers de la gorge. Elle a voulu me virer, moi et un autre intérimaire. Lorsque le chef de production a demandé à ma chef d'équipe de me signifier ma fin de mission, elle lui a répondu : « allez lui dire vous-même ». Et elle m'a défendu (elle est syndiquée CGT) en disant que je travaillais bien, qu'elle avait besoin de moi, qu'il y avait trop de boulot. Pour l'instant, il a reculé. Pas mal de gens sont choqués de cette tentative de me virer, parce que j'ai réagi là-dessus.

*17 mai 2000.* Le directeur a fait des réunions pour les embauchés, concernant la nouvelle grille des salaires. Elle doit entrer en application avec le déménagement de la boîte. Il a prévu des primes en moins, et une perte de salaire de 8%. Mais les embauchés se sont mis à discuter de grève. Certains ont été voir des intérimaires, et leur ont demandé s'ils feraient grève aussi. Suzana a parlé d'une date, début juin. Du coup, la direction a reculé : la baisse de 8% est supprimée, l'essentiel des primes est préservé.

*24 mai.* J'ai proposé à Suzana d'afficher sur le panneau syndical le texte sur le Premier Mai (publié dans la feuille L'Espoir). J'ai collé le texte sur une feuille et j'ai écrit : « un peu d'histoire ».

L'idée nous est venue de tenir une sorte de petit journal du syndicat intérimaire. Nous y écrivons à tour de rôle. *On en trouvera une reproduction à la fin de ces Cahiers.*

*19 mai/2000. Réunion politique sur Mai 68*

Présents : Lucette, Violette, Lætitia, Naïma (intérimaires syndiquées) ; Nicole, Léo, Suzana, Max (qui font partie de mon équipe) ; Berthe, Mikaël (intérimaires, l'une travaille à la chaîne Renault, l'autre à la réception). La réunion a duré une bonne heure. Naïma, Berthe, Mikaël n'ont pas assisté à toute la discussion, car ils ont dû repartir travailler.

C'est surtout Suzana qui a parlé. Après mon topo d'introduction, d'un quart d'heure environ, Elle a beaucoup monopolisé la parole. Moi j'ai expliqué mon point de vue, qui allait dans le sens contraire d'Suzana. J'ai parlé de la trahison des syndicats. J'ai dit ce que je pensais des directions syndicales. J'ai dit ce qu'était pour moi le syndicat, ce que je voulais construire.

Puis la conversation a porté sur la boîte. Suzana disant des choses pas terribles : les gens s'accrochent au peu qu'ils ont. Ils ne sont pas beaucoup à te soutenir. Regardes, certains n'osent pas trop discuter avec toi, ils ont peur, etc. Je n'ai pas laissé dire. J'ai réagi, et défendu

ce que je fais en expliquant. A Suzana, j'ai dit : « Toi, qu'est-ce que tu fais, tu ne fais pas la même chose que moi ? C'est toi qui a construit le syndicat, non ? »

Ce qu'il y a de bien, c'est que les filles que j'ai syndiquées ont réagi. Lætitia a dit : « ils peuvent me virer, je m'en fous. Je suis fière d'être syndiquée ». Là-dessus Suzana a dit que c'est parce qu'on n'a pas de charges (enfants, etc). Quand j'expliquais que de créer des liens entre nous, déjà, c'est une victoire, Lucette est intervenue : « Oui, et même si on quittait la boîte, on pourrait se revoir après ». Ce à quoi Suzana a répondu qu'en général, on ne se revoyait plus. J'ai dit que pour ma part, je revoyais de temps en temps des gens avec qui j'ai travaillé il y a des années. Et que de toute façon, nous n'avions pas le choix. Tout ce que les ouvriers ont gagné, cela a été par la lutte. Aujourd'hui, nous reculons parce que nous ne nous battons pas.

Tout le monde a pris la brochure avec le texte du topo. Sauf Berthe, à qui il faut que je propose, vu qu'elle est partie avant la fin.

Après coup, j'ai demandé ce qu'ils en avaient pensé : Violette trouve bien de se réunir. Elle apprend des choses. « Je ne dis rien (elle est très timide), car tout ce que je veux dire, tu le dis ». Lucette m'a dit « bof ». Elle pense qu'il n'y aura plus de grève comme Mai 68, et qu'il faudrait faire des réunions sur la situation d'aujourd'hui, et ce qu'il faudrait faire. Naïma m'a dit qu'elle avait trouvé bien, qu'elle apprend des choses. Mikaël a trouvé bien, a pris la brochure après coup. Max a trouvé bien et m'a dit : « en tout cas, je te tire mon chapeau ». Léo et Nicole ont trouvé ça bien. Nicole m'a dit qu'elle apprend des choses.

Suzana m'a dit qu'elle avait trouvé bien. Elle parle trop, pour dire des choses qui sont au niveau le plus bas de ce que pensent les gens. Pendant la réunion, je me suis dit qu'elle était en train de me démolir ce que je faisais. Je l'ai laissé parler, mais je lui ai répondu, j'ai défendu mes idées.

Je suis contente que les filles se soient exprimées à ce moment-là. Je pense qu'Suzana a un peu de mépris vis-à-vis des travailleurs (euses) moins en avant qu'elle, moins grande gueule qu'elle. Elle ne reconnaît pas l'engagement syndical ou autre des intérimaires, puisque selon elle, s'ils viennent à mes réunions, c'est pour des raisons amicales. Les copines syndiquées intérimaires étaient super contentes de voir autant de monde.

*17 Juin 2000. Réunion du syndicat intérimaire.*

Présents : Violette, Lucette et moi. Lætitia n'a pas pu venir car elle devait manger chez sa belle-mère. La réunion a été proposé par Lucette. Elle tenait à nous parler des embauches qu'il va y avoir sur la boîte. Elle s'est renseignée auprès des déléguées de la boîte. Ce sera des embauches au Smic sans aucun avantage. Elle nous a dit : «C'est maintenant qu'il faut chercher autre chose ». On a discuté des négociations entre syndicats et direction sur les salaires des embauchés.

Lulu et Violette ont parlé des réactions d'indifférence de la part des embauchés sur le fait que des intérimaires soient moins payés pour le même boulot. J'ai expliqué que la politique des patrons, c'est de diviser. Qu'une fois qu'ils ont établi une inégalité, ils mettent tout le monde à égalité vers le bas.

J'ai parlé de l'attaque du Medef sur les Assedic. Violette et Lulu disaient qu'il y a des gens qui profitent du chômage. J'ai expliqué que c'était une attaque des patrons contre les chômeurs, les précaires et les ouvriers en général, pour nous réduire à accepter n'importe quoi, à n'importe quel prix.

ON a aussi parlé de la fin de mission d'un intérimaire, Franck. Il était là depuis plus d'un an. Un gars discret, sérieux, qui faisait son travail sans histoire. Jeudi soir, il a été mis en fin de mission, car il a fait une fausse manœuvre avec son fenwick. Il a tapé dans le rack (structure métallique où sont entreposées les palettes). Le rack a bougé, ce qui peut être dangereux. Car s'il s'écroule, c'est sur les gens qui travaillent dans les allées.

Cela a choqué tout le monde. Les gens trouvent la sanction disproportionnée par rapport à la faute. « L'erreur est humaine ». On a discuté des conditions de sécurité, et de la responsabilité de la direction. J'ai raconté à Lucette qu'ils avaient voulu me virer parce que j'avais signalé à la boîte d'intérim le fait qu'on travaillait en hauteur sans assurance. Violette a dit qu'elle avait failli passer à travers un appareil sans glace de protection, la semaine dernière. Beaucoup pensent que cette fin de mission est un exemple. Que la direction prépare des mauvais coups.

J'ai parlé de l'invitation de la section Sud Rail du Dépôt SNCF Paris Sud-Ouest, pour que nous venions parler de nos expériences syndicales différentes. Violette et Lucette veulent venir. Je dois en parler à Lætitia.

*11 Juillet.* Les copains de Sud Rail nous ont invité à une de leurs réunions. Lætitia et Violette n'ont pas pu venir. J'y suis allée avec Lucette. On est restées un peu plus d'une heure. Lucette a trouvé bien la réunion. Elle n'a pas vu le temps passer.

Les gars nous ont posé pas mal de questions concernant nos conditions de travail, et aussi sur le syndicat. Ils nous ont montré leur matériel (livres, vidéos) avec un peu de fierté. Un jeune roulant nous a demandé s'il pouvait venir à une de nos réunions. Il était assez surpris quand on lui parlait de nos conditions de travail. Moi aussi, j'ai trouvé la réunion bien.

Sinon, j'ai quitté la boîte. Avant de partir en vacances, je vais revoir Lætitia et Lucette pour garder le lien, et contacter Naïma que j'ai perdu de vue.

CAHIER COLLECTIF  
DU SYNDICAT DES INTERIMAIRES

**Vendredi 19 mai.** Réunion sur Mai 68. Nous étions 11 à nous réunir dans un café. Trois d'entre nous sont repartis au boulot avant la fin de la réunion. Elle a duré une bonne heure. La discussion a été riche :

- est-il possible qu'il y ait un nouveau mai 68 ?
- le rôle des syndicats dans la grève générale ? (Suzana et moi avons dit ce que nous en pensions)
- la difficulté de s'organiser aujourd'hui pour les ouvriers, en particulier pour ceux qui travaillent en intérim (j'ai essayé d'expliquer comment on peut faire, et ce qu'on fait à nous cinq sur la boîte)

J'ai trouvé la réunion bien. Je suis contente que des embauchées soient venues. C'était chouette.

Marie

**24 mai 2000.** Cela fait quatre mois que je suis syndiquée à la CGT. Au début, je n'étais pas très chaude, je n'avais rien dit aux autres filles (Marie, Violette, Lulu). J'avais entendu parler de la CGT, des gens qui me disaient que c'était pour les communistes, et que j'allais en devenir une !

Mais par la suite, j'ai réfléchi longuement, et je me suis dit que de toute façon, c'était à l'ancienne que les temps ont changé, le monde a évolué, et que de toute façon, ce sont les seuls qui défendent le droit des intérimaires.

Donc, je me suis lancée. Et depuis, j'apprends beaucoup de choses, notamment sur mes droits, ce qui est très intéressant, et aussi important !

Quelquefois (généralement, le vendredi 12h30), nous faisons des réunions, nous parlons de plusieurs sujets (Mai 68 par exemple). De temps en temps, d'autres intérimaires de la boîte, ou embauchés -ce qui est positif- assistent aux réunions, commentées par Marie, qui se débrouille pas mal ! Elle nous lit des documents, ensuite nous explique les choses que nous n'avons pas très bien captées... On se marre bien aussi !

Mlle Laiticia

**Le 31 mai 2000.** Je m'appelle Violette. Je suis syndiquée depuis 4 ou 5 mois et je peux dire que je ne le regrette pas. Car étant une mère de famille, le monde du travail pour moi, j'avais un peu oublié nos droits surtout grâce aux réunions que nous faisons avec Marie, Laiticia et quelques autres.

Je vois que cela n'a pas vraiment changé, l'ouvrier restera l'ouvrier. mais grâce au syndicat, je crois qu'on apprendra un peu plus à se défendre, même si pour le moment, l'évolution est petite. Mais avec du renfort, on sera plus fortes, et j'espère qu'un jour l'ouvrier sera un peu plus considéré (intérimaire et embauché).

Violette

**Le 8 juin 2000.** Il y a cinq mois que je suis syndiquée à la CGT. Je suis communiste et je vais laisser tomber car je trouve que la CGT nous défend sur nos droits et nous informe beaucoup plus sur le monde du travail !

Nous allons souvent avec quelques filles en réunion, et nous parlons beaucoup de notre travail, et surtout de nos droits.

La réunion avec M. L et d'autres filles m'a beaucoup appris, surtout que l'on n'aura pas droit à une augmentation du taux horaire et du 13<sup>ème</sup> mois, alors qu'avant, on avait 52 francs de l'heure.

Maintenant, il va y avoir de l'embauche en 2001, et j'aimerais en parler avec les filles lors d'une réunion, le vendredi 16 juin après 12h30.

J'ai oublié de me présenter. Je m'appelle Lucette, dit Lulu, comme a écrit Læticia. Mai 68, comme on en a parlé lors d'une réunion, m'a beaucoup intéressé. Cela m'a rappelé le bon vieux temps.

Si les responsables se rendaient compte du travail que l'on fournit, les efforts que l'on fait. Mais non, ils s'en foutent et surtout ne paient pas. Les embauchés gardent leur salaire, le 13<sup>ème</sup> mois et les primes sont incluses dans leur salaire. Mais nous, les intérimaires, s'il y a de l'embauche, ce sera au Smic, et pas de 13<sup>ème</sup> mois ni de prime. Alors, il faut en parler.

Lulu

#### ***Réunion syndicales du 16/6/2000***

*Il y avait Lucette, Violette et moi. Lætitia n'a pu venir. Je lui raconterai. Nous avons discuté de plusieurs choses. Lucette a parlé des perspectives d'embauche chez Stok-Press : au Smic. En fait, c'est à partir de maintenant qu'il faut chercher ailleurs, car en décembre ce sera trop tard. C'est ce qu'a conclu Lucette.*

*Nous avons discuté des réactions des embauchés sur le fait qu'ils préservent des avantages et leurs salaires, et qu'ils se fichent du fait que les nouveaux embauchés seront payés au Smic. C'est à mon avis le vieux truc des patrons : diviser pour mieux régner. Ensuite, ils mettront tout le monde à égalité par la bas.*

*Nous avons discuté de la fin de mission, de Franck. Et des conditions de sécurité dans lesquelles nous travaillons. Violette a raconté le fait qu'une intérimaire a pris une paire de disques de freins là où il ne fallait pas, et que ça a fait toute une histoire pour les chefs. Le chef a essayé de tirer les vers du nez à l'intérimaire pour qu'elle dise qui lui avait dit de prendre ces disques. Elle n'a pas lâché le morceau, encouragée par Violette. Ce qui a un peu exaspéré le chef. Décidément, ils ne font pas ce qu'ils veulent...*

*J'ai parlé de l'invitation du syndicat Sud Rail du dépôt Paris Sud Ouest. On est toutes tombées d'accord pour y aller. Reste maintenant à préparer un peu ce qu'on va dire. On peut parler de nos conditions de travail, de la difficulté de se défendre et de s'organiser en intérim. ON peut se présenter avant...*

*Voilà pour le moment.*

Marie

*Je voulais dire aussi, que personnellement je suis moi aussi communiste, comme Lulu. Je ne suis pas au Parti Communiste. Les idées communistes ont de tout temps été celles des exploités, qu'ils soient esclaves, serfs, ou ouvriers.*

*Le communisme, qu'est-ce que c'est ? C'est la société future que les pauvres construiront quand ils prendront le pouvoir aux riches. Je suis pour que chaque homme, chaque femme ait de quoi manger, de quoi se vêtir, avoir un toit sur la tête, un travail, de quoi assurer pour ses enfants. Et aussi de quoi étudier et se cultiver (c'est aussi important que manger).*

*Aujourd'hui, les richesses sont aux mains de quelques uns, les capitalistes. Ils ne produisent pas les richesses pour assurer les besoins des hommes, mais pour leurs profits.*

*Le communisme, c'est partager toutes ces richesses, qui sont le fruit des sueurs des ouvriers et des paysans, entre tous les pauvres. Le communisme, c'est un espoir pour nous dans ce monde qui nous écrase.*

*Je sais que beaucoup de gens disent du mal des idées communistes. Surtout des gens qui vivent bien dans cette société, et qui ont peur des révoltes des pauvres. Moi, je suis communiste au plus profond de moi-même.*

*écriture de Marie*

### **Réunion Sud-Rail le 27/6/2000**

*Nous étions 2 à aller à cette réunion, Marie et moi Lucette. L'accueil était très chaleureux. Il n'y avait que des hommes, mais on a été très à l'aise.*

*On a parlé des problèmes que l'on a en tant qu'intérimaire, et des problèmes dans l'entreprise où l'on travaille. Ils nous ont parlé de leurs problèmes dans les entreprises où ils ont travaillé et surtout à la SNCF.*

*Ils nous ont proposé de nous aider pour imprimer des tracts, et surtout il y en a quelques uns qui voudraient assister à l'une de nos réunions. Et ils voudraient même venir nous voir travailler.*

*Cette réunion m'a appris beaucoup de choses, j'en suis sortie vraiment très contente. Marie expliquera mieux que moi ce que l'on a dit.*

*écriture de Lucette*

*Je n'ai pas grand chose de plus à dire que Lucette. C'était sympa et chaleureux. Nous les inviterons à une de nos réunions sans faute.*

Marie



*27 FÉVRIER 2000 :*

*PREPARATION DE LA PREMIERE REUNION SYNDICALE AVEC DES INTERIMAIRES*

J'ai proposé aux 3 filles que j'ai syndiqué qu'on se voie pour discuter entre nous. Elles ont accepté. E V, D et moi, nous nous sommes vus pour préparer cette réunion et voir ce que j'allais y dire. Voici mes notes.

D pense qu'il faut d'abord montrer le côté bien des syndicats. Avant d'expliquer les côtés pourris, car ça risque de casser le moral des filles. Je pourrais faire un petit historique de la CGT. Pour , la situation dans laquelle je suis (en intérim) peut être un point de départ pour construire un syndicat sans appareil assez facilement, (par rapport à une boîte où l'on est embauché) : là, vite, on est mis sur des rails (constituer une liste, élire des délégués) qui aboutissent à construire un appareil. Il faudrait créer une vie syndicale indépendante de la boîte, car du fait que nous sommes en intérim, nous risquons d'être dispersées très vite. Le problème, c'est de créer des liens entre nous, entre différentes boîtes.

Il propose de présenter ainsi la situation : "on est tout petit, mais on existe. C'est mieux que rien. Comment fait-on pour grandir ? D'abord, il faut nous connaître, connaître nos possibilités". Il faut donner la parole aux filles : pourquoi se sont-elles syndiquées ? Que pensent-elles des patrons, de la vie ? Mais nous, nous devons ensuite avoir pour axe de leur dire que le patron n'est pas dans le même camp que nous. Car même cela, les ouvriers ne le savent plus.

On peut bosser un topo qui dit ceci : la seule chose utile face aux patrons, c'est le rapport de force. Tout le reste, c'est de la poudre aux yeux. Ce n'est pas la gentillesse, le fait qu'on soit grande gueule, ou qu'on parle bien qui compte, c'est le rapport de force. Pour construire le rapport de force, il faut être :

- le plus nombreux (pas forcément de la même boîte)
  - d'accord sur au moins une même chose (même si on a des désaccords sur d'autres)
  - être conscient que c'est ça qui va compter face au patron.
- Ensuite: on discute de ça.

Enfin, dernière partie de la réunion : qu'est ce qu'on peut faire maintenant ? On propose que chacune, discrètement, on essaie d'en gagner d'autres. Ca vaut le coup de tenter.

Proposer aussi qu'on se revoie plus tard pour discuter des problèmes concrets, par exemple nos salaires. Qu'est ce qu'on peut faire ensemble sur ce problème. (Une des 3 syndiquées a été voir dernièrement le patron pour demander une augmentation de son taux horaire. Le patron lui a répondu qu'il était satisfait de son travail, mais que pour l'augmentation, c'est non. Elle était écœurée). Proposer une intervention là-dessus. Les filles croient que c'est en travaillant bien qu'on est mieux payé. Expliquer que c'est parce qu'on est plus fort, qu'on est mieux payé.

Si le patron s'aperçoit qu'on est une équipe, il va peut-être donner une augmentation à l'une, pour essayer de l'acheter. C'est important d'être organisé, syndiqué. En période de creux: on se soutient ; en période de haut: on construit. Concevoir ce boulot hors de la boîte.

Expliquer aussi comment je suis arrivée à bien parler: en parlant en toute occasion, en lisant. Si j'arrive à quelque chose, ce n'est pas parce que je parle bien, mais parce que j'ai des gens qui me soutiennent. S'il y avait un groupe où personne ne sait parler, et qui

s'opposerait au patron en disant simplement "on veut ça, on ne bouge pas", ce groupe gagnerait. Car l'essentiel, c'est d'être ensemble, solidaires, face au patron.

Construire un rapport de forces, avec un point sur lequel on est d'accord, en cherchant à être le plus nombreux possible, pour taper sur le patron, et pas le chef, ou un ouvrier.

Leur proposer de construire des liens avec d'autres intérimaires, d'autres travailleurs.

Proposer de faire d'autres réunions par la suite pour nous armer. Récupérer du matériel. Comprendre compte autant que l'action. On se réunit aussi pour comprendre. Le syndicat est aussi une école qui donne une éducation aux ouvriers. Si elles ont un article, un film bien: elles l'apportent.

Proposer des sorties, ciné, où l'on inviterait des camarades de travail, la famille (elles ont de grands enfants).

*18 JUIN 2000*

REUNION DE QUELQUES COPAINS DU GROUPE L'OUVRIER

(D, D, E, M, V)

J'écris (...) avec beaucoup de retard. Je le fais pour informer, et pour qu'il reste une trace au niveau du groupe de ce que nous avons discuté. On s'est vu à la fin mars.

Par rapport au mécontentement qu'il y a sur les salaires : préparer une réunion avec les gens. Demander à chacun : si la direction nous envoie balader, qu'est-ce qu'on fait ? Important : trouver quelque chose qui unit les gens. Qu'ils aient suffisamment confiance les uns les autres pour faire des choses ensemble, sur cet objectif à trouver donc.

Sur la culture : être plus volontariste pour la mise en place des cassettes vidéos dans le syndicat. Le faire. Proposer de regarder une vidéo dans le cadre d'une réunion, et inviter les gens qu'on a envie (de la boîte ou pas). Proposer un film que les filles ont vu et aimé.

Idée qu'on aurait pu proposer à l'occasion du Premier Mai : leur proposer d'aller diffuser L'Ouvrier sur un marché près de chez elles. Apprendre à militer en dehors de la boîte.

Pour les filles que j'ai syndiquées, il faut aborder le problème que je n'ai pas confiance dans les directions syndicales. Le dire très clairement : dans le cas de Mai 68, et aujourd'hui. Le faire à l'occasion d'un topo sur Mai 68 par exemple.

Expliquer qu'il y a besoin d'être syndiqué. Il y a besoin de ce boulot-là entre nous. C'est ça qui fait peur aux patrons. Mais il y a un problème dès qu'on monte dans le syndicat. Nous n'avons pas d'alliés de ce côté-là. C'est l'histoire qui nous l'a appris. Notre seule force, c'est le travailleurs. En ce qui concerne les chefs syndicaux, les appareils, c'est fichu.

Il faudrait travailler le problème de la sécurité. Kautsky en parle dans « Le programme socialiste », et Trotsky dans « Les questions du mode de vie ». Il faudrait que j'essaie de passer des livres (je n'ai pas encore essayé).

Idée de faire un cahier qui raconte ce qu'on fait sur la boîte, qui garde une trace. Je commence et essaie d'associer une fille pour raconter.